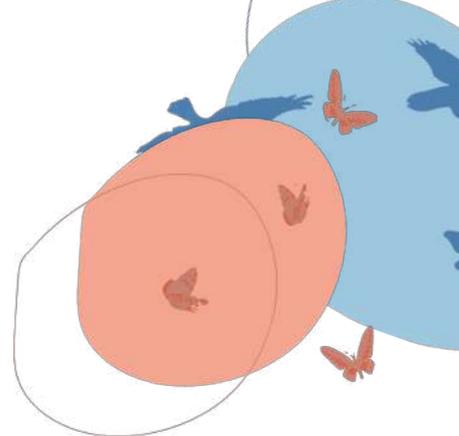




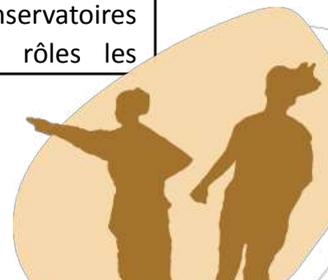
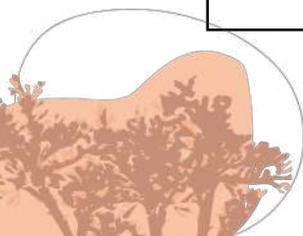
# Atelier n°5

## Pratiques agricoles et grands prédateurs : Quels rôles pour les Conservatoires d'espaces naturels ?

Date : 30/11/2023



<p><b><u>Animateur(s) :</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Antoine BEGNAUD, Chargé de mission, CEN Nouvelle-Aquitaine</li> <li><input type="checkbox"/> Gérard MAGNAVAL, Administrateur, CEN Nouvelle-Aquitaine</li> <li><input type="checkbox"/> Marie HEURET, Responsable du service scientifique et technique, Asters-CEN Haute-Savoie</li> <li><input type="checkbox"/> Matthieu VIALLEFONT, Chargé de mission, Fédération des CEN</li> </ul>
<p><b><u>Rapporteur(s) :</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Sylvie VARRAY, Chargée de mission, Fédération des CEN</li> </ul>
<p><b><u>Intervenants :</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Antoine BEGNAUD, Chargé de mission, CEN Nouvelle-Aquitaine</li> <li><input type="checkbox"/> Gérard MAGNAVAL, Administrateur, CEN Nouvelle-Aquitaine</li> <li><input type="checkbox"/> Léo PAUWELS, Eleveur partenaire du CEN Nouvelle-Aquitaine</li> <li><input type="checkbox"/> Marie HEURET, Responsable du service scientifique et technique, Asters-CEN Haute-Savoie</li> </ul>
<p><b><u>Contexte :</u></b></p>	<p>Depuis plusieurs décennies, les aires de répartition des grands prédateurs (loup, ours, lynx) connaissent des augmentations constantes. Ainsi, de plus en plus de sites protégés et gérés par les Conservatoires d'espaces naturels sont concernés par la présence d'au moins l'une des trois espèces. Ces dynamiques ne sont pas sans conséquences sur les pratiques agricoles, notamment l'élevage pastoral (prédation, évolution des pratiques, conséquences indirectes...).</p>
<p><b><u>Problématique :</u></b></p>	<p>Alors que les Conservatoires d'espaces naturels ont noué des partenariats avec plus de 1 100 agriculteurs, dont de nombreux éleveurs pastoraux, pour assurer la gestion de ses sites, comment les Conservatoires intègrent-ils ces situations dans leurs activités ? Quels rôles les</p>

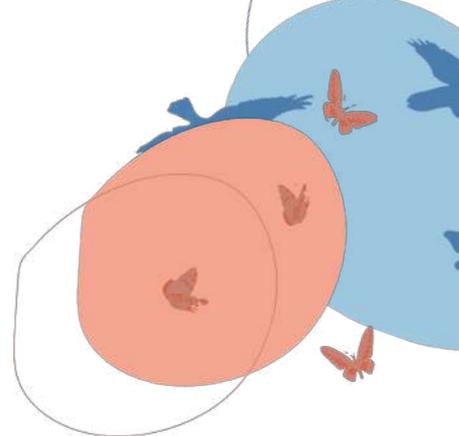




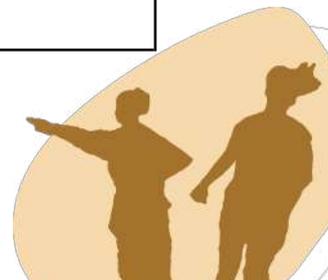
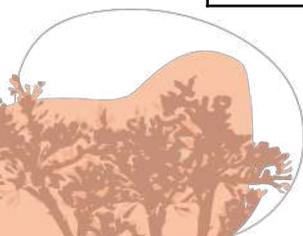
# Atelier n°5

## Pratiques agricoles et grands prédateurs : Quels rôles pour les Conservatoires d'espaces naturels ?

Date : 30/11/2023



	<p>Conservatoires peuvent-ils jouer entre gestion de sites et cohabitation grands prédateurs – agriculteurs ? Comment se préparer au retour de ces espèces ? Comment accompagner les éleveurs partenaires des Conservatoires d'espaces naturels ?</p>
<p><b>Objectifs :</b></p>	<p><b>Définir des éléments de positionnement pour le réseau des CEN</b></p>
<p><b>Contenu :</b> <i>(Sujets et interventions)</i></p>	<p><b>Introduction (10mins)</b> <i>Par Matthieu VIALLEFONT (FCEN)</i></p> <p>Initialement présents sur tout le territoire métropolitain, les trois grands prédateurs terrestres que sont le loup gris, le lynx boréal et l'ours brun ont connu une réduction importante de leur aire de distribution jusqu'à disparaître au début du XXe siècle dans le cas du loup gris et du lynx boréal.</p> <p>Depuis la seconde moitié du XXe siècle, le nombre de grands prédateurs, ainsi que leur aire de distribution, connaissent des augmentations constantes. Ce sont désormais des espèces protégées, faisant l'objet d'une attention particulière de la part des pouvoirs publics (PNA).</p> <p>L'augmentation du nombre de grands prédateurs sur le territoire métropolitain et l'accroissement de leur aire de distribution possèdent des conséquences diverses sur les activités agricoles, et notamment pastorales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● La prédation : un phénomène en augmentation, et réparti de manière inégale sur les territoires</li> <li>● Des conséquences sur l'état sanitaire des troupeaux (stress, avortement, moindre pâturage)</li> <li>● Mise à mal du travail de sélection génétique</li> <li>● Difficultés pour toucher les aides de la PAC</li> <li>● Conséquences psychologiques pour les bergers et éleveurs</li> <li>● Evolution des pratiques avec la mise en place des moyens de protection (triptyque chien – berger – clôture)</li> </ul>

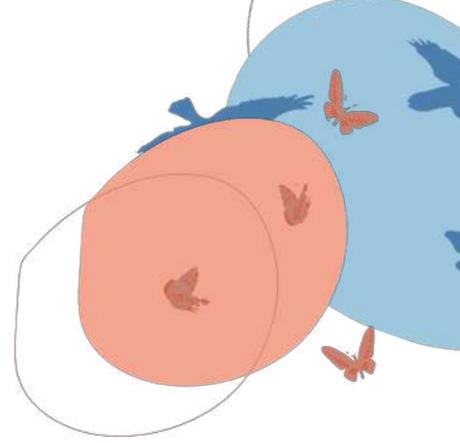




# Atelier n°5

## Pratiques agricoles et grands prédateurs : Quels rôles pour les Conservatoires d'espaces naturels ?

Date : 30/11/2023



Les CEN sont directement concernés par ces conséquences, car ils travaillent avec plus de 1 100 agriculteurs, dont de nombreux éleveurs pastoraux, pour assurer la gestion de 1 300 sites. Au total, 811 sites des Conservatoires d'espaces naturels se trouvaient au sein de l'aire de distribution des grands prédateurs en 2020.

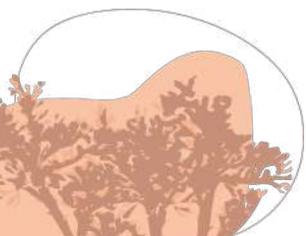
### **Intervention n°1 – Accompagner le retour du loup, l'expérience du CEN sur le plateau de Millevaches (15mins + 10mins Q&R)**

*Par Antoine BEGNAUD et Gérard MAGNAVAL (CEN Nouvelle-Aquitaine)*

Sur le plateau de Millevaches, le CEN est gestionnaire d'environ 2400 ha, essentiellement composés de milieux (landes, tourbières) entretenus grâce au pastoralisme. On recense ainsi une 50<sup>aine</sup> de partenariats avec les éleveurs locaux sur ce territoire ultra-rural. Les éleveurs ont en effet un rôle majeur dans les actions de restauration des milieux et de maintien en bon état des surfaces foncières que nous avons acquises ou qui nous sont confiées en gestion.

Le loup ayant disparu depuis plus d'un siècle, il n'est plus dans les mémoires de personne. Les formes d'élevage se sont donc structurées en fonction de l'absence de grands prédateurs. Les éleveurs sont installés dans des systèmes d'élevage de plein air intégral, affranchis de contraintes au sens spatial, sur de grands espaces, avec des clôtures sommaires, dans lesquelles le chien de conduite se débrouille très bien en toute autonomie.

Après plusieurs indices d'individus en dispersion collectés depuis quelques années, la présence lupine a été détectée de manière plus prégnante à partir de fin 2021, avec la fixation progressive d'un individu. Jusqu'au mois de mai 2023, date de tir (légal) du loup, 115 indices de présence ont été collectés et 70 constats effectués, pour un total de 236 victimes directes (mortes ou blessées).





# Atelier n°5

## Pratiques agricoles et grands prédateurs : Quels rôles pour les Conservatoires d'espaces naturels ?

Date : 30/11/2023

Dans ce cadre, le PNR de Millevaches en Limousin a recruté une chargée de missions « grands prédateurs » et a mis en place un Groupe d'entente « grands prédateurs » regroupant les parties prenantes, dont le CEN.

En effet, peu, mal voire pas préparés, cette situation a suscité de nombreuses problématiques pour les éleveurs et par voie de conséquence pour le CEN. Plusieurs éleveurs ont arrêté de pâturer certaines zones, ont modifié leurs pratiques en passant des ovins aux bovins, ou ont tout simplement mis fin au partenariat avec le CEN. Face à cela, certaines parcelles ont été reprises par d'autres éleveurs, mais d'autres n'ont pas été pâturées depuis 2 ans, mettant à mal la stratégie de gestion du CEN.

Dans un premier temps, le CEN NA a donc réagi en adoptant une position officielle sur la thématique du loup. Cette position rappelle que le loup est une espèce protégée, et insiste sur la nécessité d'accompagner les éleveurs. Dans le même temps, sur fonds propres, le CEN a électrifié deux parcs de pâturage, et a réalisé la pose de filets mobiles.

Puis, dans un second temps, constatant le fait qu'il n'était pas éligible au soutien financier pour les mesures de protection des troupeaux, le CEN a sollicité et reçu le soutien de la sous-préfète de Corrèze. En ce sens, la Direction Départementale des Territoires (DDT) de la Corrèze a demandé et obtenu des crédits d'urgence auprès du ministère de l'Agriculture pour financer l'acquisition de matériels (parcs de pâturage électrifiés et filets mobiles), prêté au CEN par voie de convention. Au total, ce sont près de 10 km de matériels nécessaires à l'électrification, soit 5 parcs de pâturage, et 850 m de filets mobiles, qui ont été prêtés au CEN. A ce jour, 1.5 parc de pâturage sont équipés en totalité, les isolateurs sont posés sur un autre parc et les 850 m de filets mobiles ont été utilisés. A ce stade, l'investissement représente, en temps de travail, 19 journées ETP.

En mai 2023, le loup a été abattu dans le cadre d'un tir légal, ce qui a mis fin aux prédateurs. Pour autant, le plateau de Millevaches se situe sur le front de colonisation de l'espèce, et de nouvelles prédateurs devraient se produire dans les prochaines années.

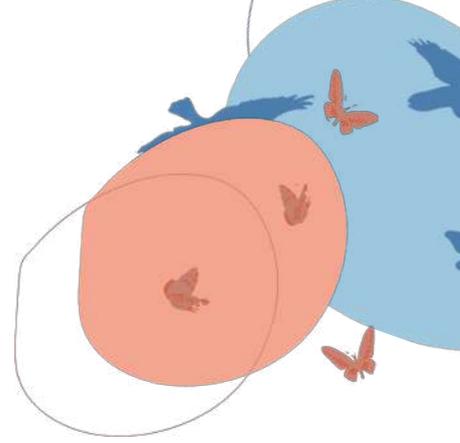
Un travail d'anticipation et de maintien de vigilance de l'ensemble des parties prenantes est donc désormais mené par le CEN.



# Atelier n°5

## Pratiques agricoles et grands prédateurs : Quels rôles pour les Conservatoires d'espaces naturels ?

Date : 30/11/2023



### Intervention n°2 – Pérenniser la filière ovine et gérer la cohabitation avec les autres usagers : l'expérience d'un éleveur partenaire du CEN sur le plateau de Millevaches (15mins + 10mins Q&R)

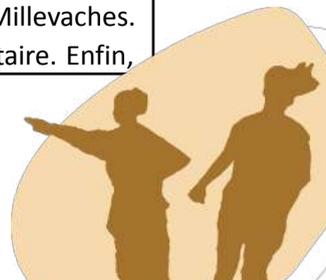
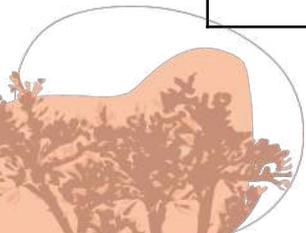
Par Léo PAUWELS (éleveur partenaire du CEN Nouvelle-Aquitaine)

Léo PAUWELS est éleveur ovin et bovin à la ferme du Goutaillou (<https://www.terrascomun.fr/>) avec Namik BOVET. Ils élèvent une quinzaine de vaches highlands et près de 200 brebis limousines qui rejoignent une estive pendant la période estivale au sein du groupement pastoral dont ils font partie. Cette estive est située sur le plateau de Millevaches, et est composée d'environ 80% de landes et tourbières, propriétés du CEN Nouvelle-Aquitaine.

Le retour du loup a suscité pour eux un certain nombre d'interrogations et a nécessité une adaptation de leurs pratiques. L'apparition brutale des attaques, dans un contexte de déni des autorités est vécue de façon violente et déstabilisante.

En réponse à cette situation, le triptyque de protection des troupeaux a été mis en place : gardiennage – chien de protection – clôtures. Pour autant, chacun de ces moyens de protection comportent des limites, mais aussi de nouvelles contraintes pesant sur les éleveurs, notamment :

- L'installation ou la réhabilitation de clôtures, ainsi que leur électrification : au-delà de l'investissement en termes de temps de travail pour l'installation, c'est aussi leur entretien qui pose question pour assurer leur efficacité. Les clôtures peuvent rapidement être dégradées par le passage de la faune sauvage, envahies par les broussailles... et ainsi perdre de leur efficacité.
- Le recours aux chiens de protection : derrière le recours aux chiens de protection se cachent tout le travail de formation des chiens, et des conflits d'usage qu'ils peuvent engendrer vis-à-vis des randonneurs par exemple. Des problèmes ponctuels avec des randonneurs ont déjà eu lieu sur le plateau de Millevaches. L'entretien des chiens est aussi une charge supplémentaire. Enfin,

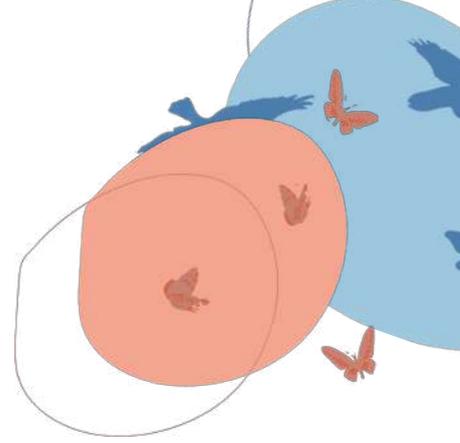




# Atelier n°5

## Pratiques agricoles et grands prédateurs : Quels rôles pour les Conservatoires d'espaces naturels ?

Date : 30/11/2023



le troupeau se divisant en plusieurs lots sur l'estive, les chiens ne peuvent être aux côtés de l'ensemble des lots, et assurer en permanence la surveillance de l'ensemble du troupeau.

A noter qu'un âne a aussi été intégré au troupeau, qui peut s'avérer efficace pour protéger les agneaux de certains prédateurs comme les renards. Mais intégrer des ânes ou des chevaux rustiques aux troupeaux ne permet à priori pas une protection vraiment efficace du fait de la taille des troupeaux et de la logique de lots.

De manière générale, la charge de travail induite par ces changements de pratiques est absorbée au détriment de temps de repos déjà très réduits.

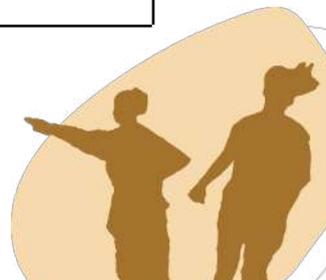
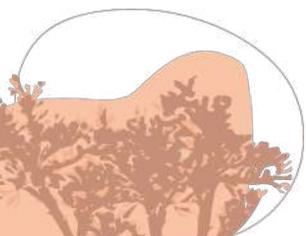
### **Intervention n°3 - Et le loup en espace réglementé ? géré par un CEN, ça dit quoi ? (15mins + 10mins Q&R)**

*Par Marie HEURET (Asters-CEN Haute-Savoie)*

Les réserves naturelles nationales (RNN) de Haute-Savoie, dont la taille représente l'équivalent d'une zone cœur d'un parc national (21 000 ha), sont gérées par Asters-CEN74. Le retour du loup s'est effectué en 2019 dans les réserves, qui sont rapidement devenues les principaux foyers de prédation du département. En 2023, une dizaine de meutes étaient recensées sur le département.

L'activité pastorale au sein des RNN de montagne est présente, avec 14 éleveurs et groupements pastoraux, principalement en ovins et caprins.

Le CEN travaille au quotidien avec les éleveurs, les bergers et les groupements pastoraux pour concilier les enjeux environnementaux et pastoraux. Le sens de la mobilisation du CEN est la recherche d'une coexistence entre le loup et l'activité pastorale, au sein et à proximité des espaces protégés, dans le respect du cadre réglementaire (interdiction des tirs de défense et des prélèvements, mesures d'effarouchement possibles depuis 2020 à la suite d'une autorisation préfectorale).

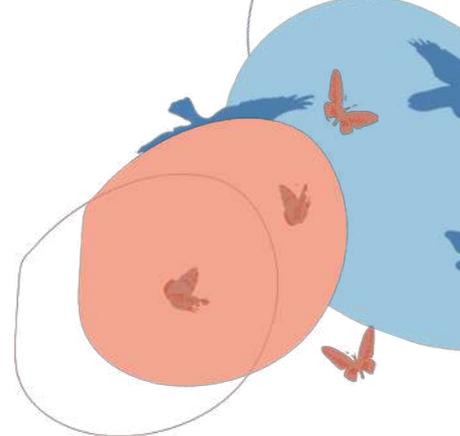




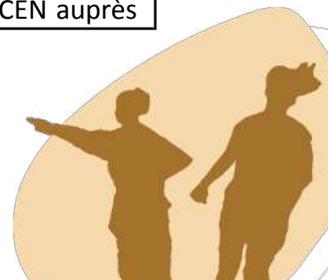
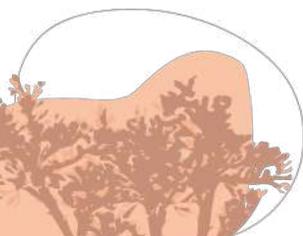
# Atelier n°5

## Pratiques agricoles et grands prédateurs : Quels rôles pour les Conservatoires d'espaces naturels ?

Date : 30/11/2023



	<p>Dans ce cadre, le CEN s'est mobilisé de diverses manières :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Connaître la situation lupine : le CEN s'est investi dans le suivi de la présence du loup sur le territoire, en posant des pièges photos/vidéos, des sonomètres et des caméras thermiques. Les données sont transmises au réseau loup/lynx de l'OFB.</li><li>2. Accompagnement des éleveurs/bergers :<ol style="list-style-type: none"><li>a. Appui d'urgence face aux attaques</li><li>b. Appui pour la mise en place des moyens de protection et à l'amélioration des conditions d'exploitation</li><li>c. Mise à disposition de mesures d'effarouchement (foxlight, turbofladry)</li><li>d. Médiation et information des publics</li><li>e. Actions de connaissance, notamment sur l'évaluation de l'efficacité des mesures d'effarouchement</li><li>f. Réalisation de diagnostics de vulnérabilité face au « risque loup » pour améliorer la protection : Ces diagnostics sont réalisés par une structure spécialisée, l'IPRA, et financés par le PNA Loup et la commune concernée. Ils comportent 4 phases : un état des lieux, une évaluation de la vulnérabilité, des recommandations pour la gestion du « risque loup », et des actions d'accompagnement.</li><li>g. Mise en place d'un berger d'appui : le recrutement a été réalisé avec l'aide de la Société d'économie alpestre 74 pour une durée de 4 mois (juin-septembre) dans le cadre d'un contrat AgriEmploi, et financé par le PNA Loup. Le berger d'appui peut notamment être mobilisé en urgence en cas de prédation, venir réaliser un renfort de surveillance, participer au ravitaillement du berger, aider à l'installation des moyens de protection, ou encore à la conduite et aux soins du troupeau.</li></ol></li><li>3. Définir une ligne de conduite pour le CEN : cette ligne de conduite est basée sur les principes de transparence, de neutralité, d'accompagnement et de réactivité. Chaque année, une note interne est produite pour définir les messages clés du CEN auprès</li></ol>
--	---

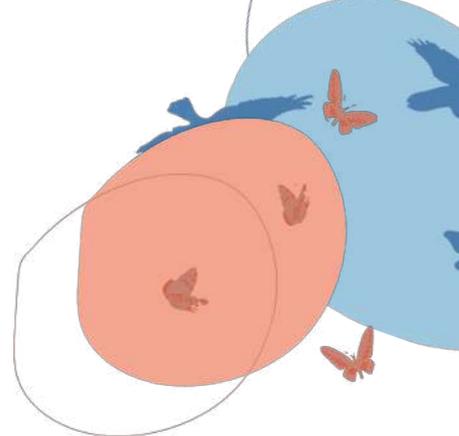




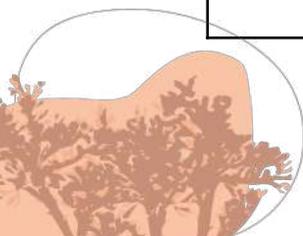
# Atelier n°5

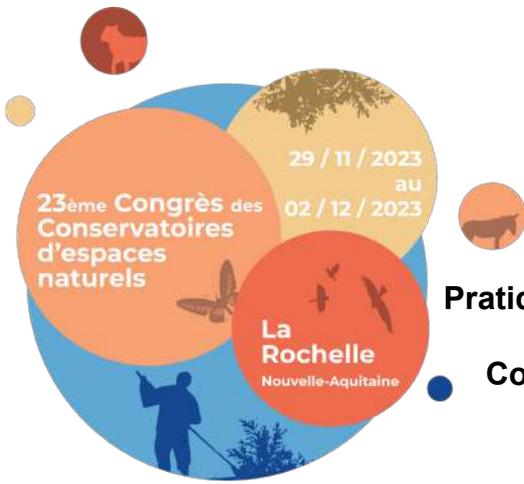
## Pratiques agricoles et grands prédateurs : Quels rôles pour les Conservatoires d'espaces naturels ?

Date : 30/11/2023



	<p>des parties prenantes. Un process a aussi été mis en place en cas d'attaque, et en cas de sollicitation de la part de journalistes.</p> <p>4. Assurer une mise en réseau des ressources et expériences : le CEN s'est investi dans le co-pilotage du groupe de travail de RNF sur le loup. Il a ainsi piloté la production d'une méthode d'évaluation et de gestion adaptative du « risque loup » en RNN, et a produit un vadémécum pour accompagner les gestionnaires de réserve sur l'anticipation du retour du loup sur leurs territoires.</p> <p><b>Echanges avec les participants (1h00)</b></p> <p>Une séquence d'échanges avec les participants a suivi les interventions. Les échanges se sont concentrés sur les rôles que pourraient jouer les Conservatoires d'espaces naturels sur les enjeux liés aux grands prédateurs.</p> <p>La restitution de ces échanges est à retrouver dans la partie « Synthèse » ci-dessous :</p>
<p><b>Synthèse :</b> (Conclusions de l'atelier)</p>	<p>L'atelier proposait de répondre à la question : « quels rôles pour les CEN vis-à-vis des pratiques agricoles et des grands prédateurs ? »</p> <p>Les échanges tout au long de l'atelier ont permis d'identifier plusieurs axes de mobilisation pour les CEN sur la thématique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Contribuer au suivi des populations de grands prédateurs, notamment du loup</b> : la connaissance de la présence des grands prédateurs est une première étape indispensable pour envisager la mise en œuvre de tout type d'action. Les CEN concernés par la présence des grands prédateurs et/ou par les fronts de colonisation pourraient rejoindre les réseaux de surveillance et de suivi : réseau Loup-Lynx et réseau ours Brun (ROB).</li> <li>● <b>Accompagner les éleveurs</b> : les interventions ont permis de mettre en avant plusieurs modalités d'accompagnement des éleveurs, pouvant être reproduites sur d'autres territoires par les CEN.</li> <li>● <b>Anticiper le retour des grands prédateurs</b> : il est vraisemblable que de plus en plus de sites CEN soient concernés dans les années à</li> </ul>

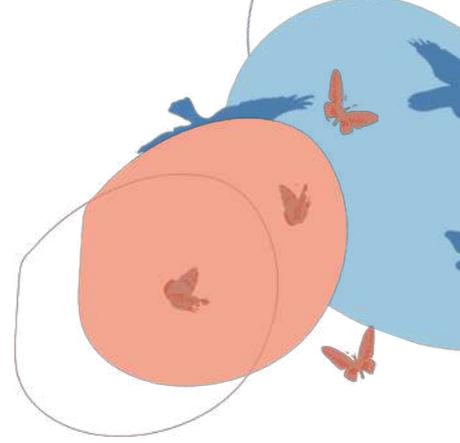




# Atelier n°5

## Pratiques agricoles et grands prédateurs : Quels rôles pour les Conservatoires d'espaces naturels ?

Date : 30/11/2023



	<p>venir par la présence des grands prédateurs. Il est donc nécessaire d'anticiper ce retour et les problématiques que cela peut engendrer. Plusieurs pistes ont été proposées pour cela :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Compiler les ressources existantes</li><li>○ Se mettre en relation avec des acteurs impliqués sur la thématique. Par exemple, le CIVAM mène une réflexion sur l'anticipation du retour des grands prédateurs depuis plusieurs années</li><li>○ Désigner, dans chaque CEN, un référent</li><li>○ Renforcer les liens avec l'OFB en matière de partage de données et de formation</li></ul> <p>● <b>Sensibiliser les publics aux enjeux liés aux grands prédateurs</b> : les CEN peuvent aussi se mobiliser en matière de sensibilisation des éleveurs, des acteurs du tourisme, des randonneurs... mais aussi en proposant des animations sur la thématique, ou en développant des outils pédagogiques. Pour chaque initiative, un point d'attention sur la définition des messages et des publics cibles devra être respecté.</p> <p><b>Et la Fédé ? que pourrait être son rôle ? Là aussi, plusieurs pistes de réflexion ont été émises par les participants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Mettre en place un groupe de travail sur les grands prédateurs, en capitalisant notamment sur le groupe-projet « Agriculture » pour favoriser les échanges dans le réseau des CEN</li><li>● Produire une note de positionnement du réseau des CEN, comprenant par exemple des éléments de langage</li><li>● Rejoindre les instances nationales d'échanges et de concertation, notamment le Groupe National Loup</li><li>● Obtenir des évolutions de la réglementation pour favoriser le travail d'accompagnement des éleveurs réalisé par les CEN</li></ul>
--	--

